L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN. 20 NOVEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Dumont, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 20 NOVEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal: Un assortiment complet de bottes et souliers.

Par le shérif—Sur les lieux. No 899 rue Conti, un vaste assortiment d'épiceries de factaisie et du pays.

Les pêcheries de la mer de Behring.

La décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, dans l'affaire soumise par le gouvernement anglais, à propos de la condamnation du capitaine canadien W. P. Sayward, un pêcheur de phoques, annonce qu'un traité, soumettant la question des pêcheries de la mer de Behring, à un arbitrage, va être présenté au Sénat.

Il nous semble que cette nouvelle eût du être portée d'une façon plus régulière à la connaissance de la nation. La question des pêcheries de ces mers septentrionales est, non seulement, nationale, puisqu'elle fait vivre de nombreux Américains, mais, elle est internationale, puisque d'autres peuples envoient des navires, chaque année, dans ces parages, pour la chasse des phoques. L'arbitrage qui nous propose est, probablement, la conséquence d'une entente entre la Foreign Office anglais et le Département d'Etat des Etats-Unis. Aussi ne comprenons-nous pas qu'une notice plus formelle n'ait pas été donnée.

Ce long litige à propos des phoques des bords de la mer de Behring, a ému—peut-être avec raison—dans le public, plus d'émotion qu'il n'aurait dû le faire. Il est vrai qu'il pouvait mener à une guerre avec l'Angleterre.—Non, qu'il eut même été question d'une pareille éventualité, mais l'histoire fournit tant d'exemples de grandes guerres allumées pour les causes les plus banales, qu'on ne peut jamais affirmer que le plus différend n'aura pas de graves conséquences.

Les Etats-Unis, se basant sur une ancienne réclamation de la Russie, disent avoir le droit de faire la police de la mer de Behring et de saisir les navires qui viennent, au milieu des phoques, poursuivre les phoques; la Grande-Bretagne soutient que cette mer est une partie de l'Océan Pacifique, et, en conséquence, n'est pas soumise au contrôle d'aucune nation, excepté, bien entendu, dans les trois milles navigables qui bordent les côtes.

Le cabinet de Londres protesta si énergiquement contre la saisie des navires anglais, que les Etats Unis suspendirent cette mesure, mais ils réclamèrent, sous le prétexte que les phoques sont nés sur les îles St Paul et St-Georges—sur propriété—le droit de les protéger en pleine mer, lorsqu'ils vont à la recherche de leur nourriture.

A ces arguments, l'Angleterre répondu que les phoques sont des animaux sauvages et qu'ils ne sont une propriété, qu'aussi longtemps que la partie qui réclame cette propriété, les a en sa possession. De plus il est difficile d'affirmer que tous les phoques qui vivent dans la mer de Behring sont nés sur les deux îles américaines.

Et si nous considérons une objection sérieuse, faite au cours des négociations, à savoir: que les phoques, par les massacres annuels qui ont lieu, sont menacés d'une destruction complète, peut-on affirmer que cette disparition future de l'espèce, si l'état choses actuel persiste, est due à la chasse en mer ou à la poursuite sur les rives des îles?

Voilà les divers côtés de la question qui a conduit l'Angleterre à soumettre à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement prononcé par une sour inférieure contre M. W. P. Sayward. C'était très habile et embarrassant pour le ministère américain, car si la Cour Suprême avait décidé que nous n'avons aucun droit spécial de protéger les phoques dans la mer de Behring, au delà des trois milles réglementaires, les Etats-Unis eussent été placés dans une situation très dangereuse: non seulement une querelle internationale aurait pu éclater, mais encore l'Angleterre eût réclamé des indemnités pour tous les navires saisis.

Ajoutons que quelques journaux anglais ont déclaré qu'une décision de la Cour Suprême, en faveur des Etats-Unis, n'empêcherait pas l'Angleterre de poursuivre, par tous les moyens possibles, la réclamation des droits qu'elle croit posséder.

En somme, les Etats-Unis avaient tout à perdre et rien à gagner.

L'arbitrage est la meilleure solution que nous puissions espérer. Il ne reste plus qu'à attendre la publication du traité qui va être soumis au Sénat. Par les termes dans lesquels il est conçu, nous verrons comment les droits réclamés par les Etats-Unis ont été protégés. Quoi qu'il en soit, on ne peut que se réjouir de voir la longue et énervante question de Behring sur le point d'être réglée pacifiquement.

L'ÉVACUATION DE L'ÉGYPTE. — Le *Sémaphore égyptien*, traitant la question de l'évacuation, s'exprime ainsi:

Nous considérons l'évacuation de l'Egypte comme un fait prochain, certain, inévitable. Cet événement important ne peut pas être ajourné, parce qu'il ne résulte si des engagements de l'Angleterre, ni de l'attitude énergique de la France, mais de l'avenanche des intérêts de toutes les puissances européennes sur le continent africain et en Extrême Orient.

Le *Phare d'Alexandrie* pense que l'évacuation ne sera bientôt plus qu'une "question d'heure" et il place les Anglais dans le dilemme suivant:

Ou bien déclarer immédiatement le protectorat sur l'Egypte.—Mais pour accomplir ce coup d'audace il faut à l'Angleterre accepter immédiatement de faire partie intégrale de la triple alliance, et, par suite, courir tous les risques de prendre une part active à une guerre générale où que jusqu'à présent les hommes d'Etat anglais n'ont pas voulu faire et ce qu'ils ne feront jamais, croyons-nous, parce que ce serait sacrifier à leur politique traditionnelle.

Ou bien accepter la proposition que lui fait la France, d'accord avec la Russie, d'arriver à composition sur la question d'Egypte et chercher à obtenir les mêmes satisfactions pacifiques toutes les concessions pouvant permettre à ses dirigeants actuels de garder la légitime influence qu'ils ont acquise en Egypte tout en empêchant les autres puissances de prendre elles-mêmes et pour leur compte cette influence prépondérante.

C'est à ce parti, croyons-nous, que s'arrêteront les hommes d'Etat anglais.

Nous trouvons ces extraits dans les journaux de Paris du 7 novembre.

Envoyez un timbre-poste de 2 cents au Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

AUX ÉXAMENS:

—Mademoiselle, pourriez-vous me dire ce que s'était que Gluck?

La candidate à un moment d'hésitation; puis, résolument:

—Monsieur, ce doit être l'inventeur de la glucose.

LOUISIANE.

Le Courrier, St-Jacques, paroisse St-Jacques, du 14 novembre:

Une pluie bien à propos et ardemment désirée est venue, dimanche soir, interrompre la sécheresse dont tous se plaignaient. Cette pluie a été suivie par un changement dans la température, une baisse assez prononcée s'étant déclarée.

—Un éboulis, s'étendant jusqu'au chemin public, s'est déclaré dans la levée en face de la propriété de M. Philibert Bertaut dans le cinquième district.

—Nous accusons réception à M. et Madame Oscar Bordelon, d'un billet d'invitation à la cérémonie qui unira leurs filles Alice et Florence, à Cliff. J. Cappel et Frank J. Cailloux. Cette cérémonie sera célébrée, mercredi, 25 de novembre, à une heure P. M., à l'Eglise du Sacré Cœur, Moreauville, paroisse Avoyelles.

Le Voice, Stock Landing, paroisse St-Bernard, du 14 novembre:

Les habitations Foydras et Kenilworth ont commencé la roulaison.

—Nous avons eu une forte pluie, suivie de froid, lundi dernier.

—Une école française a été récemment ouverte, à l'encoignure des rues Déléry et Royale, par Mlle Ida Howell.

Le Herald, Halinville, paroisse St-Charles, du 14 novembre:

Une faite s'est déclarée à la chandière de la sucrerie Providence, mardi dernier, et a causé quelques jours de délai.

—Lundi dernier, de bonne heure, une forte pluie qui a duré toute la journée, a mis un terme à la sécheresse. La terre était si dure que cette pluie n'a été considérée que comme une goutte d'eau non reçu par les habitants. Il faudrait quelques averses semblables pour leur permettre de travailler.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 14 novembre:

—Un accident est arrivé, mercredi matin, à la sucrerie de Trinity; une roue s'est brisée. Heureusement, le gérant, M. Albert Tête, l'avait prévu et tenait en réserve une seconde roue. La sucrerie marchait 18 heures après l'accident.

—Le capitaine M. W. Darton, du département des ingénieurs des Etats Unis, sous la direction du major James B. Quinn, travaille en ce moment à débarrasser le bayou de tous les troncs d'arbres qui l'obstruent. Le travail est terminé jusqu'au ferry de Tallien et Cie.

—La pluie, si longtemps attendue et nécessaire, est arrivée enfin, à la satisfaction d'un grand nombre des résidents qui avaient été forcés de boire de l'eau du bayou et des puits, depuis plusieurs semaines. Les habitants attendaient la pluie avec impatience, afin de mettre de côté la canne pour la graine.

Le Réveil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 14 novembre:

Enfin! la pluie tant désirée est arrivée dans la nuit de dimanche à lundi, et le vent est passé au nord. La journée de mardi a été brillante, magnifique, et le temps s'est maintenu au beau. La disette d'eau est une chose du passé.

—Les informations qui nous parviennent cette semaine, en ce qui a trait aux roulaisons, ne sont pas encourageantes. On rapporte que dans certaines localités il y a des cannes qui n'ont rendu que huit tonnes à l'arpent. On en attribue la cause au desséchement occasionné par la sécheresse que nous venons de traverser.

Le Democrat, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 14 novembre:

—En voyageant dans la paroisse nous avons trouvé les champs de coton blanc comme de la neige. Les cannes à sucre sont magnifiques.

—Après la plus longue sécheresse dont nous ayons mémoire, une bonne pluie est arrivée dans la nuit de dimanche, 8 novembre. La boue a remplacé les nuages de poussière qui vous suffoquait.

Les citernes, les puits et les bayous étaient desséchés, et la manque d'eau potable affectait la santé générale de la paroisse.

—Nous avons visité, il y a quelques semaines, beaucoup de paroisses antérieures d'en bas et, la semaine passée, les champs de notre paroisse; nous pouvons dire, sincèrement, que nos cannes sont de beaucoup les meilleures.

M. Rongon, M. Joffrion, la N. Y Warehouse Co., M. P. Phillips, Mme Pitcher et d'autres, de Chenal, M. Major, de Island, ont tous des cannes supérieures.

La même chose peut être dite des frères Lieux de Grand Bay et de l'habitation Nina, près de Cook's Landing.

Entre New Roads et Waterloo, M. M. Cassyous et M. Lorio ont de splendides récoltes. Nous nous promettons de visiter les habitations de M. Stouaker, de M. Bourgeois et de M. Buonol, où nous sommes certains de trouver des récoltes égales aux meilleures.

La Sentinelle, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 14 novembre:

Le bateau dragueur du gouvernement se trouve actuellement dans l'impossibilité de continuer les travaux dans le Bayou Lafourche, à cause du manque d'eau.

—Nous avons en notre possession un citron cueilli dans le verger de M. Valcour Rodrigue, demeurant à quatre milles au dessous de Lockport, mesurant plus de 10 pouces de circonférence. L'arbre contient plus de cinq cents de ces fruits. Ce sont certainement les plus gros citrons que nous ayons jamais vus.

—Les travaux de roulaison se font assez entraves. Le temps superbe qu'il fait depuis le commencement de la fabrication du sucre, est on ne peut plus propice à ce travail, et la pluie désirée qui est tombée, lundi dernier, a été assez copieuse pour remplir les viviers qui étaient à sec par suite de la longue sécheresse que l'a précédée. Quant au rendement il est assez satisfaisant et la fabrication s'accomplit avec facilité et économie de combustible.

Le Democrat, Opelousas, paroisse St-Landry, du 14 novembre:

—Nous avons eu une bonne pluie dans la nuit de dimanche dernier et une autre mardi matin. La poussière a disparu de nos rues; nos citernes et nos mares contiennent maintenant une eau excellente pour les hommes et les animaux.

—Notre monument public est terminé ainsi que les deux trottoirs qui le bordent. L'entrepreneur M. Vankorp, a raison d'être fier de son travail.

Le Courrier, Houma, paroisse Terrebonne, du 14 novembre:

La raffinerie de Lower Terrebonne est en pleine activité.

—Lundi dernier nous avons eu de fortes ondées qui ont été d'un grand bénéfice à la population. En général les petits fermiers, sur plusieurs bayous, manquaient d'eau de pluie, et l'eau potable était devenu un luxe depuis longtemps. Même nos habitants avaient ressenti les effets de la sécheresse continue et beaucoup d'entr'eux ont dû faire des dépenses considérables pour obtenir de l'eau en quantité suffisante pour la roulaison.

Le Review, Morgan City, paroisse St-Marie, du 14 novembre:

Après une longue sécheresse, la terre a enfin été rafraîchie par une pluie bienfaisante, lundi matin. Beaucoup des citernes de la ville étaient à sec, causant de grands inconvénients.

—Le chef des pêcheurs et classeurs de sucre, a reçu des avis lui annonçant qu'environ 500 barils de sucre susceptible d'obtenir la prime, ont été jetés par dessus bord par le steamboat *Theis*, qui se trouvait en détresse lors d'un voyage à la Nouvelle Orléans.

Un peu de ce sucre avait été pesé, mais la plus grande partie n'avait pas été pesée et classée, et les expéditeurs ne pourront obtenir la prime.

Le Capital Item, Baton Rouge, du 15 novembre:

Le Item a reçu trois échantillons de nouveau sucre fait sur l'habitation Westover, West Baton Rouge; les fabricants étant MM. A. C. Kleinpeter et O. J. Foreso. Ces échantillons sont magnifiques et montrent que ces messieurs entendent bien leur travail.

—Le surintendant de la paroisse nous informe que les écoles publiques, dans la campagne, ouvriront le 1er décembre prochain.

Le Democrat, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 novembre:

Une pluie abondante est venue, dimanche dernier, dans la nuit, remplir les citernes.

—M. Théophile Boudreaux a été appelé dans la paroisse Terrebonne, la semaine dernière, par la mort de son frère unique, décédé dans un âge avancé.

L'Entreprise, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 14 novembre:

La vénérable Mme Lucien Broussard, de Fausse Pointe, mère de notre estimé citoyen et ami, M. Numa Broussard, est morte, subitement, à la maison de son fils, jeudi dernier, au soir, à l'âge de 73 ans. Les restes de la défunte ont été transportés à St Martinville, et inhumés dans le tombeau de la famille.

Le Banner, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 14 novembre:

—Une pluie froide a commencé, jendi dernier, au matin, mettant fin au beau temps.

—Il n'y a pas de raison pour que notre coton, cueilli avant la pluie, ne soutienne pas la comparaison avec le meilleur de la contrée.

—La raisin, dans notre section, fait très bien, spécialement celui des vignes originaires du Sud. De belles vignes peuvent être plantées dans toute la contrée de False River.

—M. J. S. Churchill, sur l'habitation Alma, a fait installer la lumière électrique ainsi que M. P. Philips, sur Oakland.

—Qu'est ce qui empêche les capitalistes d'établir une banque à New Roads. Il y a, certainement, assez d'affaires, pour la rendre prospère.

Le Times, Houma, paroisse Terrebonne, du 14 novembre:

Nous avons été favorisés d'une pluie rafraîchissante, cette semaine.

Le Méridional, Abbeville, paroisse Vermilion, du 14 novembre:

—Nous avons eu une bonne pluie, dimanche dernier.

—La raffinerie de M. J. H. Putnam, à Rose Hill, a commencé les opérations, mardi dernier.

—Le moulin Leblanc a marché toute la semaine.

—M. David Frank a commencé mardi dernier.

—Le *Harmore* a échoué sur un banc de sable, dans la baie, dans son voyage à Abbeville.

—Jendi, de la semaine dernière, un triste accident est arrivé au moulin de M. Jos. W. Dooley, à Grosse Isle (Gap. Son fils, âgé de 14 ans, a été pris par une courroie de transmission, et tellement blessé, qu'il est mort le samedi suivant à 8 heures du matin. C'est la troisième membre de la famille de M. Dooley qui meurt depuis six mois. Sa femme d'abord, ensuite une charmante fille et, enfin, un jeune garçon plein d'avenir.

Salsaparille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

CONDAMNATION A MORT.—Le jury de la Somme, France, avait à juger un nommé Jean-Baptiste Sueur, âgé de trente-huit ans, berger à Bougainville, qui, le 30 juillet dernier, s'est rendu coupable d'une tentative d'assassinat sur sa femme.

Sueur, vanf et père de deux enfants, épouse, en février dernier, une ouvrière de fabrique, Marie Delaplace, âgée de dix-neuf ans, mais il ne tarda pas à chasser sa femme.

Marie Delaplace alla demander asile à son oncle, M. Boulenger, marchand de grains à Bougainville, chez qui elle demeura depuis cette époque.

Sueur sollicita, plusieurs fois, sa femme de revenir avec lui; elle refusa et demanda l'assistance judiciaire pour obtenir le divorce.

Le 30 juillet, Marie Delaplace se trouvait dans un pré près du bois des Anges et ramenait les vaches du pâturage, lorsque son mari, qui était caché dans une pièce d'avoine, en jeta sur elle.

La saisissant d'une main, par les cheveux, de l'autre par son tablier, il la traîna sur un parcours de cent à huit mètres, puis l'ayant terrassée, il sortit une hachette qu'il portait dissimulée sous son vêtement et fui en porta deux violents coups sur la tête. Pour étouffer ses cris, il l'étreignit à la gorge: "Ah! tu crieras, lui dit-il; tu ne crieras pas longtemps!" La pauvre femme ayant alors levé les mains pour parer les coups, il les écrasa sur sa poitrine, où il les maintint à l'aide de la pression violente d'un genou; après quoi, il continua à porter avec sa hachette de nombreux coups sur la tête de sa victime jusqu'à ce qu'il la crût morte. Se relevant, il dit: "Elle est bien morte. Ils ne retourneront pas à Bougainville." Il allait partir quand il vit les mains remuer: il porta alors deux nouveaux coups de hachette sur la main gauche et un sur l'autre main en disant: "Quand on est mort, on n'a plus besoin de mains." Trois doigts ont été tranchés.

M. le docteur Trépant, appelé comme témoin à l'audience, a dit qu'il a constaté onze blessures sur la tête de la victime. Il a cru des blessures étaient mortelles; il ne s'explique pas par quel hasard la victime a pu échapper à la mort. Un morceau du crâne a été totalement enlevé.

Dans son réquisitoire, M. Corentin Guyho, avocat général, tout en demandant un verdict sévère, a laissé entendre au jury qu'il pouvait accorder des circonstances atténuantes à l'accusé.

Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif sur toutes les questions, Sueur a été condamné à la peine de mort.

LA SITUATION DE L'EUROPE. — Le *Standard*, de Londres, commentant le retour du tsar en Russie, en tire des conclusions pessimistes, justifiées, d'après lui, par la politique que suivent les empereurs de Russie et d'Allemagne en évitant de se rencontrer.

L'empereur de Russie devait une visite à la cour de Berlin, dit le journal conservateur, et l'observation même de l'étiquette eût rendu cette entrevue nécessaire.

Le prince de Bismarck a toujours cherché à donner aux relations entre les deux nations une apparence de cordialité; mais la logique des événements, selon l'expression de Napoléon III, en a déterminé le véritable sens.

L'auteur de la triple alliance n'est pas véritablement responsable de l'alliance franco-russe.

Nous ne disons pas que la France ait agi sagement en entrant dans cette voie, car il y avait devant elle une autre politique qu'elle pouvait adopter, et dont le temps déjouera la sagesse. Mais on ne peut blâmer la Russie de s'être jetée dans les bras de la France, en des circonstances pareilles.

Il est clair, cependant, que c'est la France plutôt que la Russie qui a recherché cette alliance. Il n'est donc pas étonnant que l'empereur Guillaume ne soit pas allé à Dantzig.

Le *Standard* conclut en attribuant à la France et à la Russie des sentiments irréconciliables envers les autres nations. D'un côté, elle poursuivant le rêve de l'Alsace-Lorraine; de l'autre, la domination sur les Balkans.

UNE FEMME "D'ATTAQUE." — Une femme qui n'a pas froid aux yeux, s'est certainement, Mme Eugénie Provot qui habite Paris, boulevard de Grenelle. Dans la journée, elle entendit rentrer chez une de ses voisines, Mme Oubrig, qu'elle savait absente. Mme Provot monta à l'étage supérieur et, ayant trouvé la porte entr'ouverte, aperçut un individu occupé à fouiller dans une armoire.

Sans faire de bruit, elle redescendit chez elle et, s'armant d'une longue canne à épée, se dirigea vers le logement de sa voisine. Ouvrant brusquement la porte, elle cria au malfaiteur: "Rendez vous, sinon, je vous embroche!"

Le cambrioleur, revenu de son premier moment de surprise, se rua sur Mme Provot; mais sentant la lame de la canne à épée lui traverser la cuisse gauche, il dut s'arrêter.

"Vous allez descendre avec moi, lui dit alors Mme Provot, et je vous jure que si vous faites un mouvement pour fuir, je vous embroche. Allons, vous!"

Et, disant ces mots, elle descendit l'escalier à reculons, tenant toujours la pointe de l'épée à hauteur de la poitrine du malfaiteur qui, tout penaud, et perdant son sang par la blessure qu'il venait de recevoir, se laissa remettre entre les mains des gardiens de la paix.

Conduit au commissariat de police de M. Grontier, cet individu, nommé Emile Van der Brauck, âgé de vingt-huit ans, fumiste, sans domicile, a été trouvé porteur d'une longue pince-monseigneur, d'un trousseau de fausses clés et d'une somme de 13 fr. 50 qu'il avait dérobé chez Mme Oubrig.

Il a été envoyé au dépôt.

ENTRE DIVORCÉS.—Le menuisier Hubert débarquait, récemment, à Paris, en compagnie d'une demoiselle Béard, dont les économies, plus que la personne, l'avaient fort séduit. Leur mariage était chose décidée, et il ne restait plus à faire que quelques menus achats pour que la cérémonie pût être célébrée.

Mlle Béard était dans le ravissement, et se promettait bien de faire complètement oublier à son futur mari son ancienne femme, dont un divorce en bonne et due forme l'avait délivré, quand, un beau jour, le menuisier, lestés d'un billet de 500 francs soutiré à sa "fiancée", disparut brusquement.

Voilà Mlle Béard toute désorientée. A quoi attribuer cette disparition? Hubert avait-il été victime de quelque crime? Elle s'enquit auprès de la police et elle apprit la cruelle vérité.

Le menuisier avait rencontré, sur la place Saint Germain des Prés, son ex-épouse, et les beaux feux dont il avait jadis brûlé pour elle s'étaient rallumés instantanément.

Une entrevue significative avait mis au courant l'aquisseuse Mme Hubert de cette révolution intérieure; une bonne conversation, bien amicale, s'était engagée entre les deux divorcés, et.... elle s'était terminée à Robinson, en cabinet particulier. Pendant quatre ou cinq jours, Hubert avait fait la fête avec "sa bourgeoise" à l'aide du bon billet de 500 francs de sa maîtresse.

On pense si Mlle Béard fut exaspérée!

Sur sa plainte, Hubert a comparu en police correctionnelle pour abus de confiance. On lui a infligé deux mois de prison, mais il a eu la satisfaction d'entendre son ex-femme rendre hautement justice à la galanterie dont il avait fait preuve au cours de leur pérégrinations dans les guinguettes de la banlieue.

NE BOUCHONS PLUS!—Un vieillard, M. Louis Teyssédrat, âgé de quatre-vingt trois ans, vient de mourir, en France, dans des circonstances particulièrement bizarres.

Il demeurait à l'hospice d'Ivry. Il était sorti, dans la journée, pour venir passer l'après-midi à Paris, et se promenait dans l'avenue des Gobelins, lorsqu'il avisa, au fond d'une cour, un photographe qui disposait son objectif devant un groupe de personnes.

L'idée de se faire portraitcrer s'éclaire le vieillard, qui entra dans la cour et prit place devant l'objectif. L'opérateur ayant préparé la chambre noire et mis l'appareil au point, prononça, avant d'enlever l'obturateur, la phrase obligée:

"Ne bougeons plus!"

On vit alors le vieillard pâlir subitement, laisser échapper la canne sur laquelle il s'appuyait, renverser la tête en arrière et tomber comme une masse sur le sol.

Les assistants s'empressèrent autour de lui, on lui prodigua des soins, mais tout fut inutile; il venait de rendre le dernier soupir.

LE DÉSESPOIR DE PETITE MARIE.—Marie D....., était une toute petite, toute jeune et toute gentille bonne engagée au service d'une artiste des Folies-Dramatiques, à Paris.

Elle n'avait qu'un tort, mais un tort grave aux yeux de la comédienne: elle ne s'occupait pas assez des oiseaux.

Un chardonneret mourut; deux serins le rejoignirent dans la terre; puis deux autres moururent de désolé. Mme B.... dit à la petite Marie: "Je vous donne huit jours."

Et la petite Marie monta bien triste dans sa chambre.

Le lendemain, en la voyant pas descendre, l'actrice frappa à sa porte et n'obtenant pas de réponse, dut faire appeler un serrurier.

La pauvre petite Marie était pendue à l'espagnolette de la fenêtre, et, sur une table, elle avait laissé ce mot: "Pardonnez-moi, Madame, c'est moi qui ai tué les oiseaux. Je meurs avec eux!"

L'ESPRIT DU ROI LOUIS PHILIPPE.—A travers les anecdotes, rappelées ou racontées par le marquis de Flers, la physionomie intellectuelle de Louis-Philippe se dessine heureusement. Ce roi avait de l'esprit, de l'esprit un peu court, mais assez prompt, un esprit de bonne qualité, et, de même malicieux. On peut le voir par ces deux répliques à Thiers et à Dupin. Un jour, à l'issue du conseil des ministres, Thiers disait: "Je suis trop fin pour qu'on me trompe longtemps. Je ne vous crois pas que vous, dit le roi, car je ne le dis pas." Une autre fois, le président de la Chambre, Dupin, dit, un peu rudement, au roi: "Sire, nous ne serons jamais d'accord sur cette question.—Monsieur Dupin, je le pensais, répondit Louis-Philippe, mais je n'aurais jamais osé vous le dire."

A propos du malheureux jeune homme trouvé, sans tête, dans une cave de la rue de Charonne.

Guibollard, rêveur,

—Crime ou suicide?

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, SEUL AGENT, 139 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

HOTEL ROYAL

A OUVERT POUR LA SAISON 1891-1892 le 15 du courant SUR LE PLAN EUROPÉEN.

Chambres 81 et au-dessus.

20 nov—7f

Dr. ARTHUR BOUDRAUX, Chirurgien-Dentiste

De la Faculté Médicale de Rio Janeiro, Brésil.

Cabinet de consultation — Grand Opera House, 179 rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Leu.

Heures: de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. 19 nov—7f

NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR.

Propriétés foncières Stocks, Bons, Habitations, etc.

No 175 rue Commune.

Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.

1er nov—6m

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsaparille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et, jusqu'à ce que la Salsaparille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsaparille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsaparille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsapareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas German, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse de la Salsaparille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsaparille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsaparille d'Ayer, laquelle lui procura merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. 2 sets Chls. Prix $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

Aux Architectes et Bâtisseurs.—La compagnie "People's Slaughter House & Refrigerating" offre une prime de $1,000 pour un plan d'abattoir complet avec spécifications et estimations pour l'érection d'Abattoirs modères avec Réfrigérateur et Ecuries pour bestiaux, servant à l'abatage de bœufs, moutons et porcs pour la consommation de la ville—un drainage et une ventilation parfaits. Le système sanitaire le plus perfectionné est requis. Le site choisi est entre deux rues de la paroisse d'Orleans, Etat de la Louisiane. La compagnie accepte le plan de l'entrepreneur qui conçoit ou tous les plans.

Les plans seront reçus jusqu'au 10 décembre 1891 inclusivement. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau de la Compagnie, 182 rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

PIERRE LANAUX, président.
LOUIS T. DUGAZON, secrétaire, 182 rue Gravier.
1er nov—1 m

SOARDS' 1891 NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Un édit de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en votre ordre immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (deux éditions)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remede italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies vraies pour causes un excès de stimulation: elles guérissent toutes les affections de l'estomac du foie, des intestins etc. et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, l'hypocondrie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la mélancolie, la folie, la goutte, la rétention d'urine, la mélancolie, les douleurs rhumatismales, la gravelle, la manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, enfin toutes les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans. Seuls agents aux Etats-Unis.

14janv

MUNN & CO. PATENTS

Thousand applications for patents in the United States and Foreign Countries have been prepared by the publishers of the Scientific American, counsels on patents, trade marks, copyrights, etc., for the United States, Canada, England, France, Germany, and all other foreign countries. Send for Hand Book of Information and Abstract of Patents, Laws, Rules, Regulations, and Specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms moderate. Our fees are payable after patent is secured. Models, drawings and